

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

L - 6

**ELEMENTS EN ELASTOMERES POUR
ORGANES DE CHOC ET DE TRACTION**

EDITION: 1995



Index

1. Matière et état de surface	3
2. Essais statiques et dynamiques	3

Cette spécification régit la fourniture d'éléments en élastomères pour organes de choc et de traction.

Ces éléments doivent répondre aux prescriptions de la fiche UIC 827-1 (dernière édition) complétée comme suit:

1. Matière et état de surface

- armatures métalliques:

- en acier au cuivre ou en acier galvanisé
- en acier normal, sablé, traité par un agent d'adhésion type chemosil ou autre
épaisseur de la couche de revêtement: 15 microns minimum
résistance au pelage: 35 daN/cm² minimum

Toute autre proposition est à soumettre à l'agrément.

- élastomère imposé:

- éléments pour organes de choc:
polyisobutylène - isoprène 100%
- éléments pour organes de traction:
 - polyisoprène ou caoutchouc naturel 100%
 - ou mélange NR - SBR (avec % NR = 85% minimum).

2. Essais statiques et dynamiques

Les valeurs à respecter ainsi que les énergies emmagasinées telles que définies à la fiche 827-1 sont indiquées aux plans.